



TAGHeuer

**RJC RAPPORT ANNUEL
2023**



SOMMAIRE :

- 1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**
- 2. NOS ENGAGEMENTS**
 - A. DROITS HUMAINS
 - B. APPROVISIONNEMENTS
 - C. ETHIQUE
 - D. FAITS MARQUANTS
 - a) *Diversité et Inclusion*
 - b) *Viva Technology*
- 3. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE**
- 4. LEXIQUE**

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Depuis 1860, TAG Heuer allie innovations technologiques et chronométrage de précision. Nous sommes dévoués au monde du sport, en particulier à la course automobile. C'est pourquoi nous avons créé les instruments de chronométrage les plus précis au monde. Chaque modèle de chaque collection TAG Heuer témoigne de ce savoir-faire. Toutes nos montres sont le fruit de recherches de pointe, à l'avant-garde de l'industrie horlogère.

TAG Heuer Branch of LVMH Swiss Manufactures SA est affilié au Groupe LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE (« LVMH »). Outre son siège et ses manufactures en Suisse, TAG Heuer Branch of LVMH Swiss Manufactures SA détient une vingtaine de filiales situées dans le monde entier.

TAG Heuer possède un réseau de 109 boutiques à travers le monde, en fin d'année 2023.

2. NOS ENGAGEMENTS

A. DROITS HUMAINS

TAG Heuer garantit que ses opérations respectent pleinement les droits des individus et contribuent à l'amélioration des conditions de santé publique et sociale, essentielles pour le développement et la préservation des droits fondamentaux. La Maison s'engage à rester vigilante afin d'identifier toute incidence potentielle, directe ou indirecte, de ses activités sur la société, afin de prévenir ou corriger toute conséquence négative éventuelle.

TAG Heuer respecte et promeut la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et adhère aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, ainsi qu'aux directives sur l'émancipation des femmes. Dans sa sphère d'influence, TAG Heuer soutient les valeurs, les libertés et les droits fondamentaux promus dans ces textes.

Le respect des droits de l'Homme est considéré comme une attente fondamentale pour tous les employés, partenaires, fournisseurs, entrepreneurs et autres parties directement impliquées dans les opérations, produits ou services de la Maison.

Tous nos engagements sont décrits dans notre politique de droits humains, disponible sur notre site internet.

Chaque année, le groupe LVMH fournit un rapport RSE détaillé, vérifié par les auditeurs externes du Groupe, analysant ses engagements et ses réalisations en termes de développement des talents et des compétences (préservation de l'expertise stratégique, transmettre les savoir-faire artisanaux traditionnels) ; de prévention des discriminations et de respect de l'individualité, de la diversité et de l'inclusion ; d'amélioration continue de la qualité de vie sur le lieu de travail (amélioration des conditions de travail, soutien à la flexibilité et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée) ; de garantie de salaires équitables ; de soutien aux communautés locales. Pour l'élaboration de ce rapport, la Maison TAG Heuer transmet chaque année un

rapport RSE au groupe LVMH sur ces thématiques.

Conformément aux exigences du RJC, nous avons réalisé une analyse de risques de nos droits humains, en prenant en compte notamment les sujets du harcèlement et de la non-discrimination. Aucun risque nécessitant la mise en place d'un plan d'action n'a été décelé. Néanmoins tous ces risques sont revus annuellement et complétés si nécessaire.

B. APPROVISIONNEMENTS

TAG Heuer est conscient des impacts sociaux potentiels de ses activités liées en particulier à l'approvisionnement en matières premières, notamment en métaux précieux et diamants. Pour cette raison, l'entreprise a défini une politique d'approvisionnement responsable (disponible sur notre site internet) pour exercer ses activités de manière éthique et responsable dans le respect des droits de l'Homme.

Tous les fournisseurs de la Maison TAG Heuer doivent se conformer aux principes éthiques qui figurent dans le Code de Conduite Fournisseurs LVMH (disponible sur notre site internet) et s'assurer du respect de ces mêmes principes par leurs propres fournisseurs et sous-traitants. L'obligation d'accepter et de respecter le Code de Conduite Fournisseurs fait partie des conditions contractuelles. Ce Code de Conduite veille au respect des droits humains fondamentaux : interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé et illégal, interdiction des discriminations et du harcèlement. Il précise les conditions de rémunérations, les horaires de travail, la liberté syndicale, et la protection des communautés locales. Il détaille aussi la conformité et la performance environnementale de nos opérations. Enfin, il spécifie les exigences en matière d'éthique et d'intégrité des affaires (lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent ; politique des cadeaux et invitations ; respect de la concurrence ; situations de conflits d'intérêts ; ...).

La Maison TAG Heuer est membre du RJC (Responsible Jewellery Council) depuis 2005 et certifiée depuis 2011. Le RJC promeut les pratiques responsables dans le secteur de la Bijouterie-Joaillerie, de la mine à la distribution. Cette certification vérifie et contrôle notre Maison sur nos pratiques éthiques, sociales et environnementales et s'assure de notre respect des droits de l'Homme d'un bout à l'autre de notre filière. Nous portons une attention particulière à la production de l'ensemble de nos modèles. A ce titre, nous nous engageons à agir de manière responsable et à collaborer avec des fournisseurs de confiance implantés dans des pays signataires du Processus de Kimberley, une initiative réunissant les gouvernements, l'industrie et la société civile et ayant pour but de neutraliser la circulation des diamants de conflits grâce à un système de certification international.

La Maison TAG Heuer se conforme aux cinq étapes de l'OCDE pour l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque. Nous usons ainsi de notre influence pour prévenir les atteintes commises par autrui.

Dans le cadre de notre devoir de diligence, notre Maison a mis en place un système de gestion de l'évaluation des risques, et bénéficie du mécanisme de gestion des

griefs du groupe LVMH, qui vise à prévenir ou à atténuer les conséquences négatives liées à notre politique d'approvisionnement.

Evaluation des risques

En coordination avec LVMH et les principes portés par le Responsible Jewellery Council, TAG Heuer contrôle les risques sociaux et ceux liés aux droits de l'Homme auprès de tous ses fournisseurs impliqués dans sa chaîne d'approvisionnement. Afin de réaliser notre évaluation des risques, nous demandons à chacun d'entre eux de remplir un questionnaire d'auto-évaluation abordant, entre autres, les sujets suivants : certifications obtenues, existence d'une politique RSE, management du devoir de diligence, évaluation des risques alignée avec l'OCDE, respect des droits de l'Homme en accord avec les principes directeurs de l'ONU. A cet effet, un plan d'actions associé en fonction du niveau de risque est établi et revu annuellement. Pour rappel, l'ensemble de nos fournisseurs sont dans l'obligation de signer notre Code de Conduite Fournisseurs.

Les risques potentiels ont été évalués par nos équipes internes à travers l'analyse des réponses fournies par les fournisseurs aux questionnaires, ainsi que par la connaissance des activités et du niveau de certification (par exemple RJC) de ces fournisseurs. En 2023, aucun risque majeur spécifique n'a été détecté.

Le Code de Conduite Fournisseurs inclut une clause de contrôle, conférant ainsi le droit à TAG Heuer d'auditer ses fournisseurs sur tous les principes énoncés dans ce dernier. Nos fournisseurs doivent ainsi s'engager à améliorer ou à résoudre les non-conformités identifiées. Chaque fournisseur est incité à renforcer ses procédures et processus internes en portant une attention particulière à l'approvisionnement en métaux précieux et diamants grâce à la mise en œuvre d'un processus de devoir de diligence tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, en accord avec le guide OCDE.

C. ETHIQUE

Le Département du Contrôle Interne élabore une cartographie annuelle des risques, implémentant des mesures correctives visant à réduire l'occurrence des impacts potentiels. Cette analyse constitue le fondement des opérations du Département du Contrôle Interne qui, dans sa quête d'amélioration continue, s'engage à assurer raisonnablement la mise en œuvre de ces plans d'actions. Cette approche vise à gérer de manière efficace la protection des actifs de l'entité qu'ils soient matériels ou immatériels tout en garantissant la fiabilité des informations comptables, financières et sociales conformément aux lois et réglementations en vigueur.

En 2023, le Comité de Direction, sur conseil du Département du Contrôle Interne a validé la cartographie intégrant comme principaux risques : Accidents majeurs sur un site ; Impacts environnementaux ; Perte de données et Défaillance informatique.

Afin de mitiger l'occurrence et l'impact de ces risques, des politiques et procédures spécifiques ont été établies au sein de la Maison. A ce jour, les risques sont considérés comme maîtrisés. Néanmoins, un plan d'action continu monitoré par le Département du Contrôle Interne est effectif.

D'autre part, la Maison TAG Heuer a mis en place une politique Know Your Counterpart (KYC) afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans ses pratiques commerciales et ses transactions. Pour cela, nous avons instauré des procédures de connaissance des contreparties (KYC).

Enfin, la Maison TAG Heuer promeut une culture de dialogue et de transparence et a adopté un système d'alerte interne via l'Alert Line LVMH, une interface en ligne dédiée à l'ensemble des parties prenantes. Le système permet à tout collaborateur ou tiers externe ayant connaissance d'une violation du Code de Conduite, des directives, des principes et politiques internes et/ou des lois et règlements applicables, de signaler de manière sécurisée, anonyme et totalement confidentielle toute violation actuelle ou potentielle des procédures internes, des principes éthiques ainsi que des lois et réglementations en vigueur. Par ailleurs, les salariés de la Maison peuvent s'adresser à leur manager, à leur responsable des ressources humaines, au correspondant Ethique et Conformité de leur Maison ou au Directeur Ethique et Conformité du Groupe.

Le Groupe LVMH veille à ce qu'aucune sanction disciplinaire ne soit prise, en raison de la transmission d'une alerte, à l'encontre des personnes ayant fait usage de ces canaux de bonne foi et ce même si les faits s'avèrent par la suite inexacts ou non fondés et/ou ne donnent lieu à aucune poursuite ou sanction.

Les parties prenantes externes peuvent faire part de leurs préoccupations à leur(s) interlocuteur(s) chez LVMH.

Cette interface est accessible via le lien suivant : <https://alertline.lvmh.com>.

D. FAITS MARQUANTS

a) Diversité et Inclusion

En 2023, TAG Heuer place les enjeux de Diversité et d'Inclusion au cœur de sa stratégie, en cohérence avec les ambitions et les objectifs du groupe LVMH.

Dans ce sens, la Maison prévoit un plan global s'articulant autour de 3 piliers : 1. People 2. Culture et 3. Brand – et reposant sur un engagement commun : s'assurer que chaque collaborateur soit respecté, valorisé et inclus.

La stratégie D&I de TAG Heuer est soutenue par l'ensemble du top management et s'accompagne d'un solide plan de formation comprenant notamment 2 formations obligatoires pour tous les employés partout dans le monde :

- Une formation en ligne autour des biais inconscients, déployée depuis le mois de mai 2023
- Un atelier pratique pour continuer de sensibiliser et d'équiper nos employés autour des biais et de leurs impacts, ainsi que sur l'importance d'être un allié – déploiement prévu sur 2024

Enfin, une communauté de champions D&I a été lancée en novembre 2023 afin de soutenir les actions, les amplifier et en faire l'affaire de tous !

b) Viva Technology

En juin 2023, TAG Heuer, partenaire de Viva Technology, a figuré en bonne place lors de la 7^e édition de ce salon dédié à l'innovation et aux startups. Au sein de la Dream Box et du LVMH Court, 18 Maisons du Groupe ont pu présenter 25 innovations. La Dream Box a offert une expérience immersive sur 600 m², éco-conçue, mettant en avant les dernières innovations contribuant à la mission de LVMH, "Savoir Faire Rêver". Pour sa part, notre Maison a participé à la mise en avant des innovations dans le domaine du sport au LVMH Court.

TAG Heuer et le groupe LVMH ont pu ainsi annoncer deux partenariats stratégiques avec Epic Games et Apple, visant à transformer le pipeline créatif du groupe et à offrir des expériences immersives aux clients, notamment via la fonctionnalité Tap to Pay sur iPhone. Parmi les innovations présentées, celle de TAG Heuer propose des fonctionnalités dédiées aux golfeurs sur sa montre connectée, offrant une expérience unique sur le putting green du LVMH Court. Le salon met également en avant des initiatives axées sur la durabilité, telles que le LVMH Innovation Award, qui récompense des startups innovantes.

En plus de l'innovation technologique, VivaTech met en lumière l'engagement du groupe LVMH en faveur de l'entrepreneuriat féminin, avec des initiatives telles que le Bold Woman Award de la Maison Veuve Clicquot.

3. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Inscrit dans la continuité du programme LIFE 2020 (LVMH Initiatives for the Environment), LIFE 360 devient la nouvelle boussole environnementale du Groupe pour les 3, 6 et 10 ans à venir.

Depuis 27 ans, la politique environnementale de LVMH constitue un pilier de sa stratégie de croissance. En 2012, cette politique connaît une accélération avec la création du programme LIFE (LVMH Initiatives For the Environment) qui ancre le développement durable dans le plan stratégique de chaque Maison du Groupe.

En 2016, LVMH consolide LIFE en déterminant quatre objectifs partagés par toutes les Maisons afin de progresser vers l'excellence environnementale à l'horizon 2020 : améliorer la performance environnementale de tous les produits, déployer les meilleurs standards dans les filières d'approvisionnement et, enfin, améliorer les indicateurs clés de l'efficacité environnementale pour tous les sites et réduire les émissions de CO₂.

LVMH s'est notamment engagé auprès du SBTi (Science Based Target Initiative) à réduire de 50% en valeur absolue ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les consommations d'énergie à horizon 2026 (scopes 1 et 2) puis à les réduire de 55% à l'horizon de 2030 (Scope 3). LVMH s'inscrit ainsi dans une trajectoire carbone compatible avec l'Accord de Paris entré en vigueur en novembre 2016 et contribue à l'objectif européen de neutralité carbone en 2050. Dans ce contexte, nous recensons précisément l'ensemble de nos ressources naturelles et mettons en place une démarche visant à optimiser leur utilisation et à améliorer leur efficacité.

Alors que ces objectifs ont été atteints et même dépassés, LVMH a souhaité poursuivre et décupler les ambitions de LIFE 2020 avec un nouveau plan : LIFE 360. Cette nouvelle stratégie repose sur trois échéances clés – 2023, 2026 et 2030 – et s’articule autour de quatre piliers autour du produit :

La protection de la biodiversité avec une emphase sur deux actions en particulier : le soutien, en partenariat avec l’UNESCO, du programme « Man and Biosphere » et les expérimentations pilotes, par exemple en matière d’agriculture régénératrice dans le secteur des Vins & Spiritueux. LVMH s’engage par ailleurs sur la conservation des forêts en partenariat avec l’initiative Canopy.

La lutte contre le dérèglement climatique dans laquelle LVMH s’engage à poursuivre ses efforts en matière de performance énergétique pour ses sites et ses magasins avec un focus sur les émissions de CO2 non directement liées à la fabrication du produit mais à d’autres étapes de son cycle de vie, comme le transport, l’approvisionnement, son utilisation...

L’économie circulaire qui repose sur la mise en place d’une filière de recyclage des invendus, sur la fabrication de vêtements à partir de stocks existants, sur la recherche de matériaux alternatifs...

La transparence pour répondre aux exigences d’une société toujours davantage en demande d’informations sur la traçabilité des produits.

En tant que Maison du groupe LVMH, TAG Heuer a engagé des actions pour répondre aux exigences du programme LIFE 360 et a appliqué les directives du Groupe en matière de sobriété énergétique, aussi bien à la Manufacture que dans le reste du monde.

Enfin, depuis le 14 août 2022, TAG Heuer est certifié ISO 14001.

La norme ISO 14001 est une norme internationale d’application volontaire qui vise à implémenter un Système de Management de l’Environnement. Elle définit des exigences précises en matière de système de management environnemental (SME) qui nous ont permis de :

- Déterminer nos impacts environnementaux significatifs.
- De développer une politique environnementale.
- D’établir nos objectifs.
- De prendre en compte les exigences réglementaires.
- D’établir des processus nous permettant de respecter les engagements exprimés dans cette politique d’environnement
- D’engager les actions nécessaires pour accroître notre performance environnementale.

4. **LEXIQUE**

KYC = Know Your Counterparty

LVMH = Louis Vuitton Moët Hennessy

LIFE 360 = LVMH Initiatives For the Environment

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economique

ONU = Organisation des Nations Unies

RJC = Responsible Jewellery Council

Présenté le : 07/12/2023 – Comité E&C

Par : Contrôle Interne TH - Martin Aurouze / Valérie Laroche